

Réunion AMF – ENEDIS à l'attention des secrétaires de mairies

Enedis, maillon indispensable du système électrique français

Ouverture des marchés de l'électricité au début des années 2000



Enedis : 20 000 kms de réseaux électriques en Sarthe

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Sommaire

- ❖ Enedis & Vous
- ❖ Les outils à votre disposition :
 - Enedis à mes côtés
 - Le portail dédié aux collectivités locales
- ❖ Urbanisme : vigilance !
- ❖ Quelques rappels : élagage, DT-DICT, branchements provisoires,...
- ❖ 115 000 compteurs Linky déjà posés en Sarthe
- ❖ Questions - réponses

Les outils à votre disposition

Les services d'Enedis dans la poche : « Enedis à mes côtés »



Une panne d'électricité ?

L'application vous indique le secteur impacté, l'heure de réalimentation prévue et vous renseigne sur les étapes pour retrouver la lumière.

Envie de mieux maîtriser votre consommation d'électricité ?

Consultez directement depuis l'application vos données de consommation, et challengez votre maîtrise de l'énergie

(Clients avec un compteur communicant Linky. Plus d'infos sur www.enedis.fr)

Des travaux sur votre propriété ?

Bénéficiez des conseils pour travailler en toute sécurité à proximité des lignes électriques.

Besoin d'un renseignement ?

Trouvez depuis l'application les contacts pour répondre à vos questions

**Disponible gratuitement
sur smartphone**
en flashant le code ci-contre



Le portail internet dédié aux collectivités locales

<https://espace-client-collectivites.enedis.fr/>



Portail COLLOCS



Informations travaux

Tout savoir sur les travaux entrepris par Enedis sur votre territoire (les dates, le positionnement sur une carte, l'avancement du chantier, les interlocuteurs pour chaque affaire ...).



Informations coupures

Retrouvez les informations en temps réel sur les secteurs coupés ainsi que l'heure estimée de réalimentation.



Cartographie du réseau

Retrouver la cartographie du réseau de distribution d'électricité de votre territoire. Plus besoin d'imprimer les plans, consultez-les sur votre tablette !



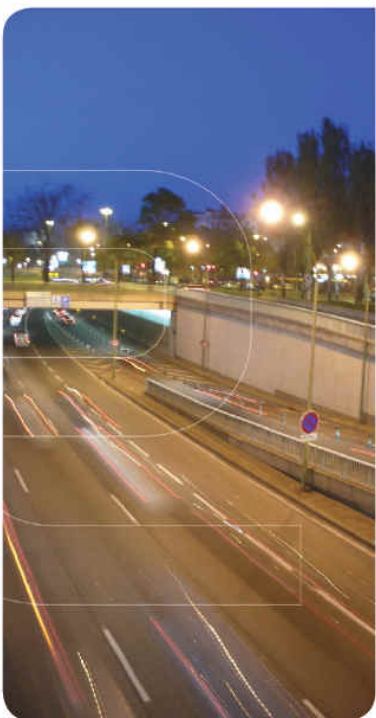
Déploiement des compteurs Linky

Le déploiement du compteur communicant d'Enedis progresse ! Découvrez sur une carte interactive les dates des prochaines installations sur votre territoire.

Découvrez votre espace en créant votre compte sur www.enedis.fr/collectivite-locale

ERDF devient

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Suivez le programme des travaux de votre commune grâce à **e-plans**

Modernisation des réseaux de votre commune, construction de nouveaux réseaux...
Tous les chantiers sont consultables sur le site internet **www.e-plans.fr**.



Consulter le calendrier des travaux



Répondre à une consultation Art R323-25



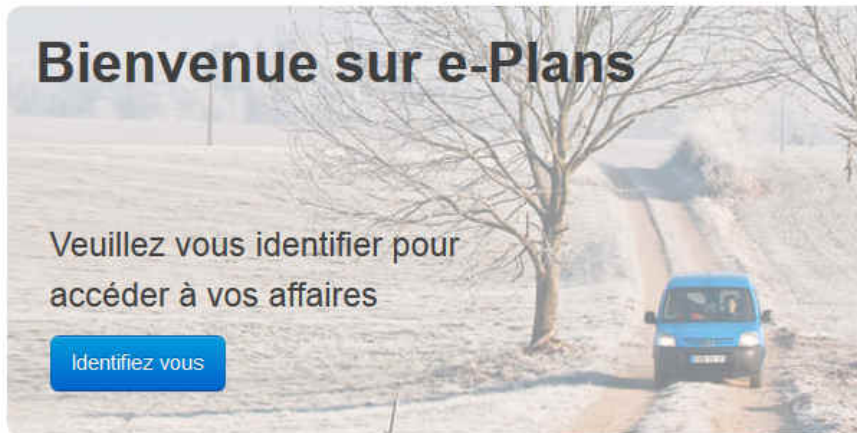
Consulter les différents plans du chantier



Connaître les coordonnées du chargé de travaux pour mieux échanger avec lui

L'interlocuteur privilégié de votre commune se tient à votre disposition pour tout renseignement.

e-Plans : Se connecter à <https://www.e-plans.fr>



Saisissez votre adresse mail et votre mot de passe.

Si vous avez perdu votre mot de passe, [cliquez ici](#)

Informations de compte

Adresse de messagerie

Mot de passe

Mémoriser le mot de passe ?

Se connecter

e-Plans : Consulter le projet

- **La date de consultation** correspond à la date d'envoi informatique du courrier
- **le courrier plan projet** est la copie du courrier adressé par e-mail

Date de consultation
10/04/2012 (par rep@e-plans.fr le 10/04/2012)

Courrier plan projet

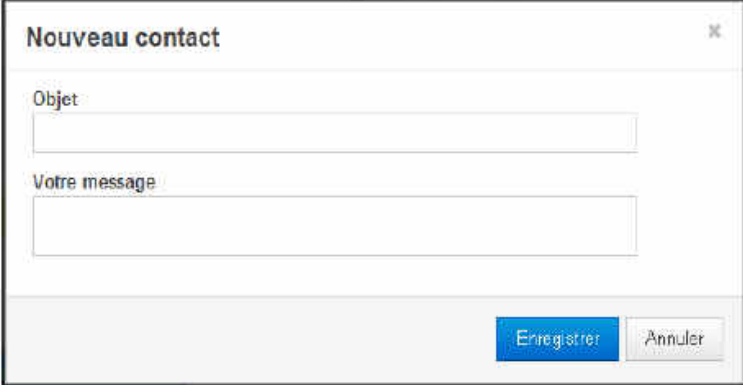
[Article-2-II-20120410.rtf](#) ✖

- Cliquer sur **fichier plan projet** , pour le consulter ou l'enregistrer.

Si besoin, vous avez la possibilité de contacter le Chargés d'Affaires en cliquant sur :

[Contacter le chargé d'affaire](#)

La fenêtre suivante s'ouvre, le principe est le fonctionnement d'un mail, pour l'envoi il faut impérativement cliquer sur : [Enregistrer](#).



Nouveau contact ✖

Objet

Votre message

[Enregistrer](#) [Annuler](#)

e-Plans : Donner son accord

- **Pour un Accord** cliquer sur Accord sans observations et ensuite 
- **Pour une Observation** cliquer sur Observations , la fenêtre suivante s'ouvre :

Accord ou observations sur Déclaration ou Approbation


Réponse

Numéro de plan :

Accord sans observations
 Observations

Observations

Joindre de(s) fichier(s)



Renseignez vos observations dans l'espace dédié, vous pouvez aussi joindre des fichiers en cliquant sur et ensuite 

Vous recevrez par mail un récépissé de consultation.

Urbanisme : Vigilance !

Le Pôle Urbanisme d'Enedis

Créé en 2012, il intègre les exigences voulues par la loi SRU-UH, les normes, les Cahiers des Charges de Concession, la Commission de Régulation de l'Énergie (CDBC + Barème de raccordements),

- Il répond aux Autorisations d'Urbanisme à Maille Pays de la Loire, sur projets tous clients, toutes puissances en Haute et Basse tension.
- Il traite des demandes de raccordement de clients individuels Particuliers (C5) en Soutirage et injection, qui nécessitent une extension de réseau, un poste de transformation, un renforcement de réseau.

L'activité annuelle : 160 000 appels traités

- **16 000** CU & AU traités
- **15 000** demandes de raccordements neufs (*13 000 soutirage + 2 000 production*)
- **8 200** demandes de modifications de branchements
- **11 000** branchements provisoires

Tel. : 02 51 36 47 57

Fax: 08 11 37 02 53

Mail : urbanisme-pdl@enedis.fr



Les fondements

- La loi SRU–UH vise à réduire le « mitage »
- Pour ce faire, elle responsabilise les collectivités en mettant à leur charge les coûts d'extension des réseaux
- Quelques exceptions :
 - L'article L 332-15 réservé à l'**habitat**
 - L'article L 332-8 réservé aux opérations à caractère **industriel, agricole, commercial ou artisanal**
 - Le PUP : Projet Urbain Partenarial

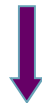
L'arrêté de l'AU doit préciser :

« Conformément à l'article 332-15 ou 332-08 du code de l'urbanisme, le coût de l'extension de réseau nécessaire à la desserte de l'opération sera à la charge du pétitionnaire »

Les travaux de raccordement

Délais usuellement constatés prenant en compte les délais administratifs et de programmation (après réception de l'accord) :

- Travaux branchement avec ouverture de fouille : 8 à 10 sem.
- Travaux réseaux et voiries : 21 à 26 sem.



La mise en service du client

Par le Client Final,
souscription d'un contrat
de fourniture d'électricité

Via le fournisseur

Mise en service par Enedis sous :

10 jours (standard)
ou 5 jours (express)

Linky = 24 heures

Coordonnées Fournisseurs d'électricité disponibles à la CRE sur <http://www.energie-info.fr/>

DT/DICT - Réglementation dommages aux ouvrages

Travaux à proximité des réseaux : pensez à votre sécurité !



Lorsque vous faites des travaux (*terrassement, élagage, travaux de façade*), gardez en tête que dans votre environnement de travail, **des lignes électriques aériennes ou souterraines peuvent être présentes.**

Avant tous travaux, déclarez votre projet auprès des exploitants de réseaux sensibles en remplissant **une DT/DICT** (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

Pour cela, connectez-vous sur :
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr



Retrouvez tous les conseils de sécurité sur
www.electricite-prudence.fr

N'hésitez pas à utiliser le tutoriel pour vous aider à faire vos DT-DICT !

Pas à Pas sur le site : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

The screenshot shows the website's header with logos for the French Republic, the Ministry of Ecology, and INERIS. The main navigation menu includes 'Construire sans détruire', 'Communication', 'Outils', and 'FAQ'. A search bar is located on the right. Below the menu, there is a 'Téléservice "Réseaux et canalisations"' banner. A red box highlights the 'Exécutant de travaux' option in the user selection menu. The user selection menu lists: 'CONNECTION / INSCRIPTION', 'Vous êtes :', 'Responsable de projet', 'Exécutant de travaux', 'Exploitant de réseaux', and 'Collectivité territoriale'.

Logo: République Française
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
INERIS
Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**
construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Rechercher OK

Construire sans détruire | Communication | Outils | FAQ

[Se connecter](#)

Téléservice "Réseaux et canalisations"

Cliquez sur « Exécutant de travaux »

Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

CONNECTION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Responsable de projet
- Exécutant de travaux**
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale

Pas à Pas sur le site : Se connecter

Si 1^{ère} connexion: inscrivez-vous en remplissant les champs correspondants puis validez

Si compte existant: remplissez les champs correspondants puis validez

CRÉER UN COMPTE DÉCLARANT

Pour créer un compte déclarant, remplissez le formulaire ci-dessous. Une adresse de messagerie ne peut être utilisée que par un seul compte déclarant. Conservez bien votre réponse à la question secrète, elle vous sera utile en cas de perte de votre mot de passe.

Responsable de projet/Maitre d'ouvrage Entreprise de travaux

Informations compte	Informations société
Courriel*:	Société:
Civilité*:	Numéro de SIRET:
Nom*:	N°:
Prénom*:	Adresse*:
Tél.*:	Lieu-dit/BP:
Fax:	Complément:
Mot de passe*	Code postal*:
Confirmation*:	Commune*:
Question secrète*:	Pays*:
Réponse*:	FRANCE

>>> VALIDER

COMPTE EXISTANT

Courriel:

Mot de passe:

>>> VALIDER

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Veuillez saisir votre adresse de messagerie.

Courriel*:

>>> OK

Si compte existant mais Mot de passe oublié: inscrivez votre adresse mail et un mail vous sera envoyé pour réinitialiser votre mot de passe

Pas à Pas sur le site : Se connecter

The screenshot shows the top part of the website. On the left, there are logos for 'Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie' and 'INERIS'. The main header features the slogan 'construire sans détruire' with the URL 'www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr'. Below this, a navigation menu includes 'Construire sans détruire', 'Communication', 'Outils', and 'FAQ'. A search bar with the text 'Rechercher' and an 'OK' button is on the right. Below the navigation, a breadcrumb trail reads 'Accueil > Connexion' and a pink bar contains the word 'Connexion'.

Pour vous connecter au téléservice, veuillez sélectionner votre profil puis suivre les instructions.

Profil : Déclarant

Entrez votre adresse mail et votre mot de passe puis VALIDER

COURRIEL / MOT DE PASSE

Indiquer votre courriel/mot de passe ou les informations reçues par courrier.

Courriel *
Mot de passe *

VALIDER

Pas à Pas sur le site : Faire sa déclaration

Vous êtes maintenant connecté sur votre espace personnel

The screenshot shows the website header with the logo 'construire sans détruire' and the tagline 'www.reseaux-et-communications.gouv.fr'. Below the header is a navigation menu with items: 'Construire sans détruire', 'Communication', 'Outils', 'FAQ', and 'Mon espace'. The 'Mon espace' item is highlighted, and its dropdown menu is open, showing 'Faire une consultation' (highlighted with a red box) and 'Contacter le support'. A red box with an arrow points to the 'Faire une consultation' option with the text: 'Cliquez sur l'onglet « Mon espace », puis dans le menu déroulant « Faire une consultation »'. Other elements include a search bar with 'Rechercher' and 'OK' buttons, and a 'Se déconnecter' link.

The screenshot shows the 'Mes dossiers' page. On the left, there is a sidebar with 'Mes informations' and 'Mes dossiers' (highlighted). The main content area has the title 'Mes dossiers' and filters for 'Filtrer par commune', 'Date de création du dossier', and 'Filtrer (N°consultation)'. Below the filters is a table with the following data:

▲ Numéro consultation	Type document	Statut	Clé secrète	Code Postal	Commune	Date de consultation	Date de téléchargement maximum	XML
2014050700393T	DICT	Téléchargé	4979	44000	NANTES	07/05/2014	10/05/2014 à 10:29	

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 09/09/2014

[Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Plan du site](#) | [Crédits photos](#) | [Activer la version bas-débit du site](#)
Conception Ineris 2011. Tous droits réservés.

Pas à Pas sur le site : Faire sa déclaration

[Accueil](#) > [Mon espace](#) > Tracer votre emprise de chantier

[Se déconnecter](#)

Tracer votre emprise de chantier



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarataires d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclar

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

Indiquez l'adresse complète des travaux concernés (n° et nom de la rue, code postal et ville), puis tracer votre emprise de chantier et enfin, VALIDER.

1. Pré positionnement

Adresse du chantier:

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Couches disponibles

- Limites administrat...
- Réseaux ferroviaires
- Réseaux routiers
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastr...
- Carte
- Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 8735000 m
Lat. 49,0731
Long. 8,3117

Pas à Pas sur le site : Faire sa déclaration

Accueil > Mon espace > Tracer votre emprise de chantier

Tracer votre emprise de chantier



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

Vous pouvez agrandir votre zone avec la loupe

Pas à Pas sur le site : Faire sa déclaration

Accueil > Mon espace > Tracer votre emprise de chantier

Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier: XXXXXXXX Valider

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Exploitants Préparer mon dossier

Couches disponibles

- Limites administrat...
- Réseaux ferroviaires
- Réseaux routiers
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastral...
- Carte
- Photographies aéri...

Informations

Système géodésique: WGS84
Echelle: 1 / 4265 e
Lat. 47,2180
Long. -1,5482
Commune: Non sélectionné

Dessiner un polygone d'emprise de chantier

Entourez votre emprise de chantier en formant un polygone puis double cliquer à la fin du tracé pour valider.

Pas à Pas sur le site : Faire sa déclaration

Cette déclaration doit être effectuée par les entreprises chargées de l'exécution des travaux qui doivent l'envoyer à chaque exploitant d'ouvrage concerné. Elle doit être reçue par l'exploitant dix jours au moins (fériés non compris) avant la date de début de travaux.

La validité de la DICT est de **trois mois** à compter de la date de consultation du Guichet Unique. Au-delà l'entreprise doit déposer une nouvelle déclaration.

Cliquez sur « Préparer mon dossier »

Sélectionnez « DICT » puis « Suivant »

Mon dossier de consultation concerne :

- Une DT (Déclaration de Projet de Travaux)
- Une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
- Une DT/DICT conjointe
- Un Avis de Travaux Urgents

Annuler le tracé de mon chantier Suivant

ATTENTION : Une DT n'autorise pas la réalisation d'un travail à proximité d'un ouvrage électrique puisque le demandeur est au stade d'un projet.

Il est donc impératif de faire une DICT pour obtenir une protection de chantier.

Pas à Pas sur le site : Faire sa déclaration

1. Pré
Adress
Coch
Lim
Rés
Rés
Hyd
Bati
Parc
Cart
Phot
Inform
Système
WGS84
Echelle
Lat. 45.
Long. 0
Surface

Declaracion d'intencion de Comenciamient de Travaux - DICT

Les données pré-remplies de votre DICT seront automatiquement saisies dans vos formulaires CERFA de déclaration et resteront modifiables. Nous vous rappelons que pour finaliser votre dossier vous devez envoyer vos déclarations aux exploitants concernés.

Notice explicative

Déclaration des travaux

N° d'affaire de l'exécutant des travaux :

Nature de la déclaration : (Consulter les codes sur la notice d'utilisation)

Emplacement des travaux

Adresse :

Code postal :

Commune principale :

Nombre de communes :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :

Capacité d'impression des plans :

Couleur : Oui Non

Souhait de plans vectoriels : Oui Non

Format :

Travaux et leur calendrier

Annuler le tracé de mon chantier Précédent Terminer

Veillez remplir tous les champs entourés de rouge

Pas à Pas sur le site : Signer la déclaration

Nom du signataire

Nom du signataire

Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

Annuler le tracé de mon chantier

Précédent

Terminer

*Après avoir rempli les champs nécessaires,
cliquez sur « Terminer »*

Pas à Pas sur le site : Pièces à envoyer

Une fois le fichier téléchargé, envoyez les pièces suivantes à ENEDIS :

- ✓ Fichier XML mentionné « ...**description** » (que vous trouverez dans le dossier compressé « description » à dézipper)
- ✓ Fichier PDF mentionné « ...**emprise** »
- ✓ Fichier PDF où figure votre **déclaration**

Déclaration: Il faut trouver le document qui à pour destinataire :

**ENEDIS – DRPDL
PAYS DE LA LOIRE
Chez Protys P0100
CS 90125
27091 EVREUX Cedex 9**

Nom	Modifié le	Type	Taille
2017030300901T_DICT_1.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_2.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_3.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_4.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_5.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_6.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_7.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_8.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	186 Ko
2017030300901T_DICT_description.zip	03/03/2017 11:39	Dossier compressé	16 Ko
2017030300901T_DICT_emprise.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	309 Ko
2017030300901T_DICT_resume.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	328 Ko
notice.pdf	03/03/2017 11:39	Fichier PDF	61 Ko

Nom	Type
2015051500375T_description	Document XML
Signature_2015051500375T_description	Document XML

Pas à Pas sur le site : Enfin . . . Envoyez vos pièces

Par mail à : 6027635.ENEDIS@demat.protys.fr



Notre équipe reste disponible pour vous aider au :

02 40 41 02 50

Quelques rappels

Branchement provisoire : organiser votre événement en toute sérénité



Vous souhaitez organiser un événement (foire, cirques, marchés, etc.) et pour cela vous avez besoin d'un accès temporaire à l'électricité ? Enedis vous accompagne et réalise un branchement provisoire.

Pour cela, 2 étapes sont à respecter pour garantir le bon déroulement de votre événement et assurer la sécurité des intervenants.

1

Contactez tout d'abord votre fournisseur d'électricité (numéro sur votre facture d'électricité), **2 mois avant la date souhaitée**, afin de souscrire à un contrat temporaire.

2

Suite à cela, votre fournisseur contactera Enedis qui vous adressera une lettre d'engagement à compléter avec l'extrait de cadastre indiquant l'emplacement souhaité du coffret.



Intervenir sur le réseau en sécurité

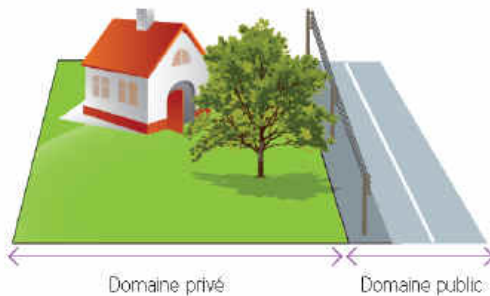
Toute personne intervenant sur le réseau de distribution d'électricité doit obligatoirement posséder un accès délivré par Enedis.

Branchement provisoire récurrent : pensez à prévoir un branchement définitif !

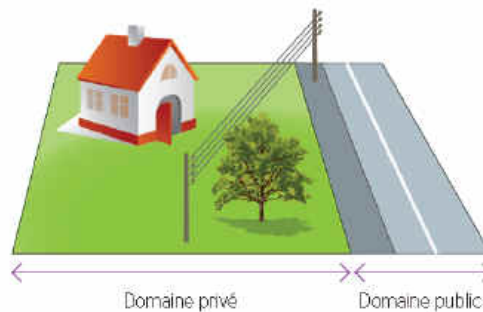
L'élagage en toute sécurité

Qui est responsable de l'élagage ?

En tant que propriétaire ou occupant, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés)



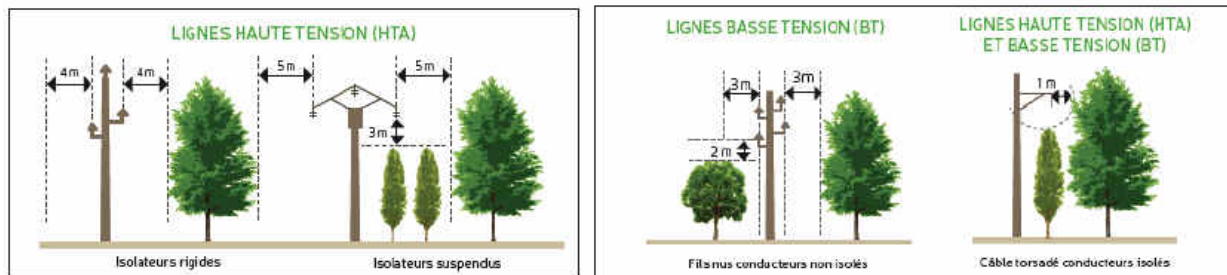
L'élagage est à la charge d'ERDF



Distances de sécurité minimales après élagage

Attention: Les distances varient suivant le type de lignes

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (Norme NFC 11-201)



Si l'élagage est de votre responsabilité, 3 possibilités s'offrent à vous :

- Confier mon élagage à une entreprise spécialisée
- Confier mon élagage à Enedis
- Effectuer moi-même l'élagage.

Dans ce dernier cas, il est obligatoire pour votre sécurité d'établir une Demande de Travaux et une Demande d'Intention de Commencement de www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Plus d'électricité ?

Vous constatez une situation dangereuse ?
Contactez immédiatement le :

09 726 750 + N° de votre département

**115 000 compteurs
déjà posés en Sarthe !**

- Libre
- Interne
- Restreinte
- Confidentielle
- Très confidentielle
-





Merci pour votre écoute !